



3 AVRIL 2018



« Deux heures pour DÉFENDRE nos secteurs sanitaire, social et médico-social »

Le Comité National Fédéral des 6 et 7 mars 2018 a acté l'organisation d'actions dans les territoires, soit à l'intérieur, soit à toute proximité des établissements relevant des secteurs sanitaire, social ou médico-social :

le mardi 3 avril 2018, de 13 à 15 heures.

Ce 22 mars 2018, c'est plus de 500 000 manifestant.e.s qui ont partagé un moment fort d'expression des revendications et de convergence des luttes.


Dans cette dynamique et pour ne pas relâcher le rapport de forces, l'Union Fédérale de l'Action Sociale CGT et l'Union Fédérale de la Santé Privée appellent tous les salarié.e.s à se mobiliser face à la dégradation de plus en plus inquiétante des conditions de travail, à la marchandisation de la santé et de l'action sociale et aux attaques dirigées à l'encontre des conventions collectives nationales de travail.

Quelques exemples d'actions possibles de 13 à 15 heures ce mardi 3 avril 2018 :

- ✓ Débrayer dans les services et aller à la rencontre des salarié.e.s
- ✓ Organiser des assemblées générales du personnel
- ✓ Faire circuler et signer des pétitions (à télécharger sur le site fédéral)
- ✓ Interpeller les directions et les conseils d'administration sur la base des revendications portées par les salarié.e.s...

Revendications nationales applicables et ajustables au niveau local (liste non exhaustive !):

- ✓ La défense et l'amélioration des conventions collectives
- ✓ La création d'emplois en Contrat à Durée Indéterminée
- ✓ Des augmentations légitimes des salaires
- ✓ L'embauche de personnels qualifiés et en nombre suffisant
- ✓ L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- ✓ L'amélioration des conditions de travail et une meilleure reconnaissance de la pénibilité...

 **Il est important de faire de cette journée du 3 avril un tremplin pour préparer les prochaines mobilisations interprofessionnelles et grèves prévues le jeudi 19 avril prochain.**

Tous ensemble dans l'action dans les établissements le mardi 3 avril de 13h00 à 15h00 !

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - ufas@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 81 - ufsp@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 71

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur
www.sante.cgt.fr